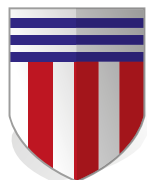


la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°30

JUILLET 2021



Beynat
- Corrèze -

P4

Finances et budget

P7

Réalisations et projets

P15

Développement durable

sommaire



P04
FINANCES ET BUDGET



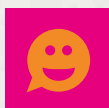
P07
RÉALISATIONS ET PROJETS



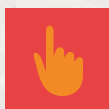
P11
VIE AUX VILLAGES



P15
DÉVELOPPEMENT DURABLE



P17
JEUNESSE



P20
BEYNAT ET LA CRISE
DE LA COVID



P22
SANTÉ ET SOCIAL





Accompagnant le retour des beaux jours, voici votre 30^e numéro du journal municipal *La Clé des Champs*.

En premier lieu, exprimons notre reconnaissance envers les bénévoles et les professionnels de santé qui se sont mobilisés à Beynat, durant ces derniers mois, pour assurer les opérations de dépistage indispensables dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire que nous connaissons, puis pour installer et faire fonctionner le centre de vaccination très tôt mis en place dans la salle multi activités.

Pour notre plus grande joie, il y a quelques semaines, le printemps beynatois a vu réouvrir les terrasses de nos restaurants et bars, permettant ainsi à chacun de retrouver des moments de partage et de convivialité qui nous sont tellement précieux ! Un grand merci à tous nos commerçants qui ont pris patience, se sont adaptés et ont soigneusement préparé cette reprise tant attendue. Nous sommes également fiers et satisfaits de l'engagement de nos employés communaux qui, dans toutes les équipes, durant cette période difficile, ont continué à servir de manière exemplaire.

Les mois de restrictions que nous avons traversés n'ont pas empêché l'équipe municipale de poursuivre ses différents projets.

Ainsi, notre cœur de bourg est depuis plusieurs semaines le théâtre de travaux importants qui conduiront à la mise en service du tout nouveau réseau de chaleur dès le mois d'octobre, puis à la mise en place définitive des aménagements sécuritaires avec, en particulier, la zone à 20 km/h dont l'expérimentation a été concluante. Le stade des Saules se verra également doté d'équipements de sécurité neufs. Quant à notre nouvelle bibliothèque, elle prendra également forme dans l'ancienne halle dans les mois qui viennent.

Le conseil municipal des enfants a aussi travaillé de manière assidue et avec une grande motivation. L'ouverture du plateau sportif aux jeunes en dehors du temps scolaire est une des premières réalisations de la jeune équipe.

« La reprise », c'est aussi celle tant espérée de la vie associative et festive de Beynat avec un programme estival des plus prometteurs.

Bénévoles, responsables et adhérents d'associations peuvent compter sur le soutien sans réserve de la municipalité pour relancer leurs activités. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le forum de la vie associative qui se tiendra cette année un dimanche, le 5 septembre.

Nous vous souhaitons un bel été à Beynat !

Bien à vous,

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Exercice 2020

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le résultat de l'exercice 2020, **341 652 €**, vient s'ajouter au résultat antérieur non utilisé de 340 525 €, générant un résultat de fonctionnement à reporter de 682 177 €.

Malgré les incidences financières et administratives de la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons, **les différents projets de la commune ont pu être conduits ou poursuivis en 2020.**



Josiane Mily, secrétaire de mairie et chargée du budget

BUDGET PRIMITIF 2020

Total recettes de fonctionnement :
1 767 338 €
Dont excédent reporté ► **340 525 €**

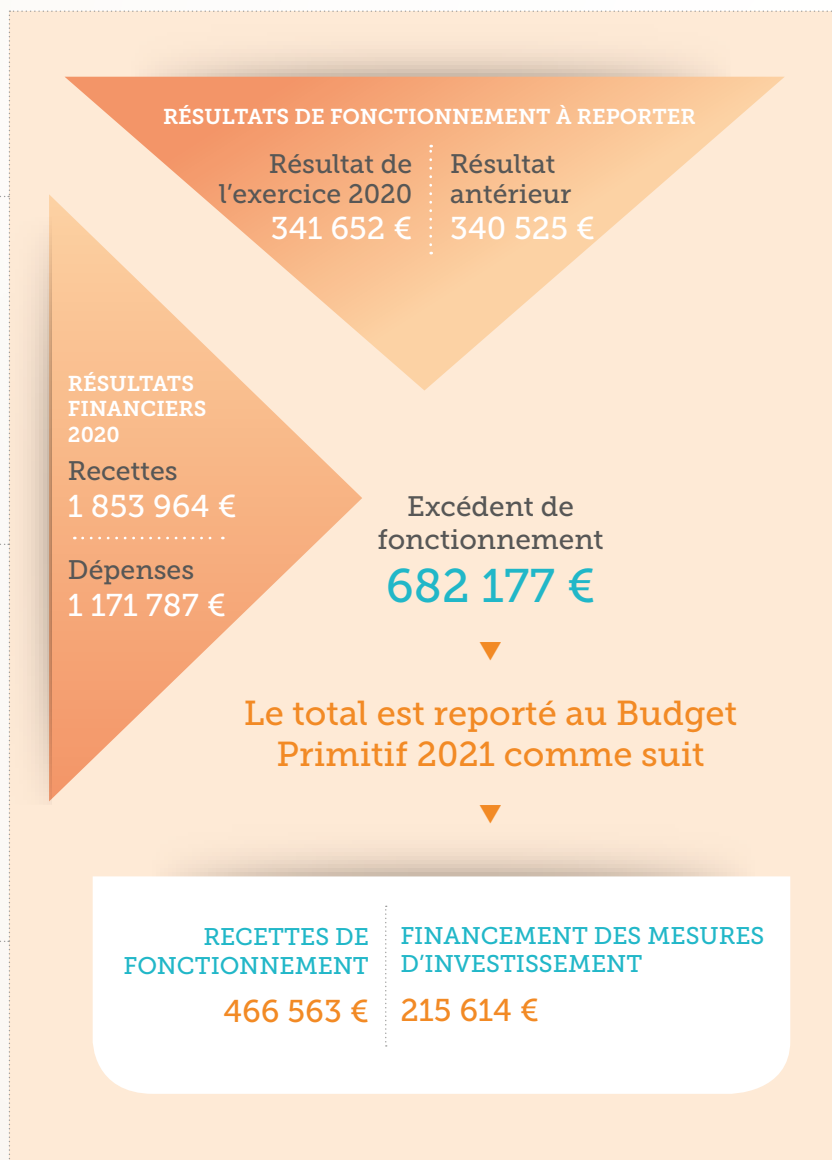
Total dépenses de fonctionnement :
1 767 338 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Total recettes de fonctionnement :
1 853 964 €
Total dépenses de fonctionnement
1 171 787 €

BUDGET PRIMITIF 2021

Total recettes de fonctionnement :
1 945 722 €
Dont excédent reporté ► **466 563 €**
Total dépenses de fonctionnement
1 945 722 €



Le Budget Primitif 2021

Les projets de la nouvelle équipe municipale sont nombreux, aussi, rigueur et arbitrage ont présidé à l'élaboration du budget 2021.

Cette année, les opérations d'investissement inscrites s'élèvent à 782 088 €, pour la plupart autofinancées alors que, dans le même temps, nous n'augmentons pas les taxes.

Parmi les opérations, des aménagements sécuritaires et des investissements structurants, comme la future bibliothèque.

Par ailleurs, la construction du réseau de chaleur a nécessité la mise en place d'un nouveau budget dédié, entièrement autonome et dont les investissements sont subventionnés à 65 %.

EN 2021, LE BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE DE BEYNAT S'ÉLÈVE À :

FONCTIONNEMENT 1 945 722 €

INVESTISSEMENT 1 465 471 €

SOIT UN TOTAL DE 3 411 193 €

TAUX COMMUNAUX DES TAXES FONCIÈRES

Taxe foncière (bâti)	43.50 %
Taxe foncière (non bâti)	104.85 %

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

Aux associations	39 780 €
À la caisse des écoles	12 979 €

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

Suite à la récente réforme fiscale, en application de la loi de finances 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021, en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales récemment supprimée.

Le Budget Primitif 2021 en fonctionnement

À L'ÉQUILIBRE À 1 945 722 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

Impôts et taxes (taux communaux inchangés) ...	713 924 €
Dotations et subventions	437 056 €
Excédent de fonctionnement 2020 reporté ..	466 563 €
Produits des services et du domaine (électricité produite, ventes diverses, services à communes voisines, repas cantine, taxe ordures ménagères...)	141 931 €
Revenus des immeubles	86 312 €
Excédent du budget du lotissement d'Espagnagol, redevances... ..	49 042 €
Produits exceptionnels (remboursements de sinistres, etc.)	12 277 €
Autres produits (remboursement arrêt de travail) ..	38 617 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

Charges de personnel (salaires, cotisations sur salaires et frais assimilés)	679 655 €
Charges à caractère général (téléphone, eau, chauffage, carburant, entretien de la voirie, impôts et taxes, fleurissement, fournitures diverses...) ...	543 655 €
Virement à la section d'investissement	482 521 €
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations et à la Caisse des écoles, indemnités des élus...)	122 989 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	56 224 €
Charges exceptionnelles (réserves de la commune et des sections)	43 524 €
Amortissements	11 669 €
Dotations aux provisions (garantie d'emprunts) ..	5 485 €



Les travaux de mise en place du réseau de chaleur

Le Budget Primitif 2021 en investissement

À L'ÉQUILIBRE À 1 465 471 €

Les principaux investissements

programmés en 2021 sont les suivants :

La réalisation de la nouvelle bibliothèque (238 816 €), le programme de voirie 2021 (96 374 €), des travaux de rénovation dans le foyer rural Pierre Demarty (85 118 €), l'aménagement du stade des Saules (84 600 €), les travaux d'aménagements sécuritaires en traverse de bourg (60 000 €), 43 922 € de travaux divers dans les bâtiments communaux, 21 600 € d'acquisition de matériel et de mobilier divers, ainsi que 6 087 € pour les ultimes travaux aux abords de la nouvelle résidence senior. À cela s'ajoutent 14 326 € de travaux divers et 2 750 € de signalétique.

À noter également, une opération d'acquisition foncière de 135 600 €, destinée à répondre aux demandes constamment croissantes en matière de terrains constructibles.



La chaufferie bois en construction



Les abords de la résidence senior

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

Opérations d'investissement	782 088 €
Échéances d'emprunts	179 725 €
Solde d'exécution reporté	253 813 €
Restes à réaliser	211 898 €
Subventions d'équipement versées	37 947 €
TOTAL	1 465 471 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021

Emprunts dans l'attente des subventions	371 666 €
FCTVA	101 893 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	215 614 €
Subventions d'investissement	25 741 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 700 €
Taxe d'aménagement	4 570 €
Total recettes réelles :	721 184 €
Virement de la section de fonctionnement	482 521 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 669 €
Total recettes d'ordre :	494 190 €
Restes à réaliser :	250 097 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 465 471 €

La RÉSIDENCE SENIOR achevée a accueilli ses premiers locataires



Au cœur de la résidence



Parking en prolongement de la Maison du Cabas

La résidence Senior, constituée de 4 logements de type T2 et de 2 logements de type T3 est située rue du Cabas, face à La Maison du Cabas. Elle est aujourd'hui opérationnelle.

Les derniers travaux et finitions se sont achevés en mars 2021. Après la réception du chantier le mercredi 3 mars, la végétalisation des abords et la pose d'un enrobé ont donné la touche finale à l'ensemble immobilier, permettant la circulation et l'accès aux différents pavillons dotés, par ailleurs, de terrasses et de carports. À noter aussi, de l'autre côté de la rue en prolongation de La Maison du Cabas, la création d'un parking en castine à destination des visiteurs.

Enfin, quand la situation sanitaire le permettra, les résidents pourront également se retrouver dans une salle commune située dans La Maison du Cabas.

La commission d'attribution des logements s'est tenue le 14 avril à l'office public HLM « Corrèze Habitat » en présence d'élus beynatois. Les premiers locataires sont arrivés fin avril. Ils ont pu ainsi investir des logements fonctionnels de plain-pied, lumineux et répondant aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'inauguration de la résidence Senior a été effectuée le mardi 6 juillet.



Témoignages

M. RICHOU (locataire d'un T2)

« Je suis arrivé le 11 mai en provenance du bourg de Lanteuil. J'apprécie la qualité du logement qui est très lumineux et doté d'une terrasse avec vue imprenable sur la campagne. Ce que j'apprécie surtout c'est le calme et la tranquillité des lieux. Le côté résidentiel est un facteur rassurant et permet de nouer des relations d'entraide et de proximité avec le voisinage »

M. et Mme LASCAUX (locataires d'un T3)

« Mon épouse et moi-même sommes installés depuis le 10 mai. Nous sommes très satisfaits. La résidence est agréable et le logement correspond parfaitement à nos attentes. Il est lumineux, fonctionnel et bien placé par rapport au bourg et à ses commerces. Nous venons de Saint-Bonnet-Avalouze et avons à cœur de nous intégrer à la vie locale »





Un important chantier au cœur du bourg

RÉSEAU DE CHALEUR : un projet devenu réalité

Comme nous vous le rappelions dans le précédent numéro de *La Clé des Champs*, la municipalité a fait le choix, dans le cadre de sa politique de contribution à la préservation de l'environnement et de la promotion des énergies renouvelables, de mettre en place un réseau de chaleur dont l'énergie calorifique sera fournie par la combustion de bois.

Ce réseau est destiné à assurer le chauffage hivernal des bâtiments publics (mairie, poste, foyer, collège, gymnase, salle multi-activités, EHPAD, Maison du Département, future médiathèque...), ainsi que certaines habitations riveraines du réseau, dont les propriétaires (21 exactement) en ont exprimé le souhait. Les riverains qui ont demandé le raccordement sont équipés de sous-stations sur lesquelles vient se raccorder leur propre circuit de chauffage.

Les travaux de raccordements de leurs circuits de chauffage à la sous station restent à leurs charges. Les bénéficiaires de ce nouveau système de chauffage s'acquitteront également d'un abonnement dont le montant correspondra à la puissance souscrite. Quant au prix de vente de l'énergie, le coût sera de 70 € HT le MWh.

La chaudière qui alimentera le réseau est en cours d'installation sur un terrain situé à l'emplacement de l'ancienne scierie, sur la route de la déchetterie.

Après nettoyage de la parcelle, le terrassement et la construction ont débuté le 29 mars pour s'achever fin juillet.



Construction de la chaufferie bois

D'une puissance de 400 KW, cette chaudière générera des émissions constituées presque exclusivement de vapeur d'eau, les poussières étant filtrées, récupérées et recyclées pour en faire du compost. Cette chaufferie sera alimentée au rythme de 2 fois par mois en plaquettes d'un calibre de 4 cm au maximum essentiellement issues des résidus d'exploitation forestière, de bois d'élagage et de sous-produits de l'industrie du bois.

Le fournisseur principal sera l'entreprise Ponty basée à Monceaux-sur-Dordogne et Malemort. Environ 500 tonnes annuelles de plaquettes seront nécessaires. La température de l'eau dans la chaufferie sera de 90 degrés, mais à 70 degrés au niveau des différents bâtiments et habitations reliés au réseau. Les tuyaux calorifugés enterrés sont constitués en polyéthylène revêtu d'un isolant thermique.

Les travaux du réseau de canalisations, dont la longueur totale est d'environ 1 km, ont débuté en avril, tronçon par

tronçon et de manière cohérente, ce afin de gêner le moins possible la circulation et le stationnement au niveau des secteurs concernés, ainsi que le cheminement des piétons.

Des aménagements provisoires comme le rétablissement à double sens de la circulation dans l'avenue Jean Moulin et de la rue de la mairie ont par exemple été nécessaires pendant toute ou partie de la durée des travaux.

La mise en service de la chaufferie et du réseau de chaleur est prévue le 15 octobre.



INFO

La maîtrise d'ouvrage de ce projet, qui devait initialement être confiée au syndicat SYDED du Lot, a été intégralement transférée à la commune, en raison des conditions nécessaires à l'obtention des subventions.

LE PROJET EN CHIFFRES

L'investissement total est de 1 100 000 € HT. Les subventions obtenues (plafonnées à 65 %) sont de 415 000 € pour l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), de 185 000 € pour l'État par l'intermédiaire de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et de 115 000 € pour le Conseil Départemental. Le solde du financement sera garanti par un emprunt à long terme. L'équilibre budgétaire du projet sera assuré par les recettes constituées des abonnements et consommations des utilisateurs publics et privés.

Finalisation de la zone de rencontre

Juste après la pose d'enrobés qui viendront recouvrir les voies ayant été impactées par les travaux du réseau de chaleur, la zone 20 dite aussi « zone de rencontre » va pouvoir être officielle-

ment pérennisée dans l'espace public avec la mise en place d'un dispositif permettant de réduire la vitesse et de faciliter le cheminement des piétons. Celui-ci sera fait de différents aména-

gements dont de la signalétique au sol et sous forme de panneaux ainsi que divers éléments de mobilier urbain (bornes, chicanes).

Pour rappel, dans l'ensemble de cette zone de rencontre en vigueur depuis 2019, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse de ces derniers est par ailleurs limitée à 20 km/heure.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

L'équipe municipale travaille avec le service technique sur la gestion des différents réseaux de voirie et les zones d'habitat et d'activités artisanales de la commune, sans oublier les villages situés sur l'ensemble du territoire.

Les travaux de goudronnage sur les routes communales font partie des priorités régulièrement gérées par l'équipe municipale car ils garantissent la sécurité et le bon déplacement des citoyens. Les travaux de voirie du budget 2021 concernent plusieurs secteurs. Tout d'abord, la VC 26, une partie de la route d'Eyzat en goudron tri couche, la route du Treuil, la route du Dolmen, la VC 25 en point à temps mais aussi la VC 18 à Cors.

Par ailleurs, le service technique a déployé un effort très important pour divers travaux d'empierrement, du débroussaillage, des "coupes d'eau", du busage, du curage de fossés et du nettoyage de chemins sur toute la commune. De plus, courant mai, 5,6 km de fossés ont été curés pour un meilleur fonctionnement. À cette occasion une pelle à pneu a été louée.

Les fossés qui ont fait l'objet d'un curage sont situés sur la route de Montredon, la VC 10, la route qui va de Montredon



à La Faurie, la VC 4 jusqu'au Moulin à Papier et la VC 6 route d'Espagnagol.

Pour des raisons de sécurité, la commune a aussi effectué un élagage sur la VC 11 à Peuchamiel. C'est l'entreprise Coët qui est intervenue pendant une semaine sur le site pour réaliser ces travaux. ■

Les réflexions se poursuivent concernant l'aménagement de la rue Jean Moulin

Dans le précédent numéro de La Clé des Champs, nous vous présentions dans les grandes lignes l'avant-projet d'aménagement de la rue Jean Moulin, fruit d'une étude réalisée au cours de l'année 2020.

Il s'agit pour rappel d'embellir, d'harmoniser, de végétaliser et de sécuriser cet axe principal de notre centre bourg en matière de circulation, stationnement et accessibilité.

Une première rencontre entre riverains a eu lieu le jeudi 21 janvier débouchant sur la création d'un comité consultatif chargé d'apporter sa contribution à la mise en forme du projet. Ce dernier s'est réuni une seconde fois le mardi 1^{er} juin, afin de poursuivre les échanges et les débats. Les différents avis des riverains sont recueillis et sont pris en compte par un bureau d'étude qui aura pour mission de réaliser une synthèse dans la perspective de finaliser le projet en fin d'année.

Les travaux d'aménagement, quant à eux, seront lancés à compter de 2022.

Travaux de rénovation et de mise en conformité dans les salles polyvalentes

Des travaux d'aménagement ont été entrepris dans les salles polyvalentes d'Espagnagol et du Parjadis.

À Espagnagol, deux portes ont été remplacées et au Parjadis deux portes, deux châssis et une fenêtre ont été changés, ainsi que les rideaux existants par des rideaux anti-feu, conformes aux normes en vigueur.

Le montant de ces travaux est de 35 500 € TTC, subventionnés pour 21 750 € par l'État (DETR et DSIL).

Par ailleurs, afin de résoudre les problèmes d'infiltration d'eau qui se produisent par temps pluvieux au foyer rural Pierre Demarty, la municipalité a décidé la mise en place d'un bardage sur trois façades et l'installation d'une sur-toiture en bac acier sur une partie de la toiture du bâtiment.

Afin de limiter les pertes de chaleur, il est également envisagé le remplacement des dernières fenêtres bois par des menuiseries en aluminium.

Le coût total de ces travaux au foyer s'élève à 85 118 € TTC avec une participation de l'État au titre de la DETR à hauteur de 50 % à laquelle s'ajoute une aide du Conseil Départemental.



Remplacement de portes à Espagnagol

La vie du Centre de Secours de Beynat

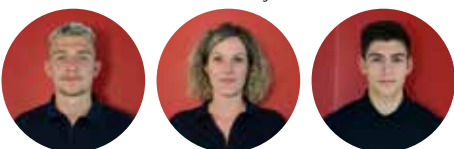


L'effectif complet du Centre de Secours de Beynat

Le centre de secours de Beynat, dirigé depuis 2019 par le Lieutenant Patrick Veyssière et son adjoint l'adjudant Alban Capelas, est composé de 37 sapeurs-pompiers et de 13 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). Ceux-ci interviennent essentiellement sur le secteur de l'ancien canton de Beynat et Ménoire, et aussi parfois sur les communes voisines de Neuville, Albussac, Lostanges et Le chastang. En cas de nécessité ils peuvent être amenés à effectuer divers renforts sur des secteurs plus éloignés du département.

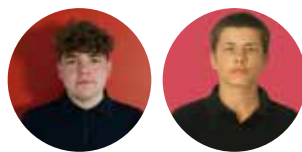
En 2020 (pour pouvoir se baser sur une année complète), les pompiers de Beynat sont intervenus à 282 reprises dont 169 secours à la personne, 31 accidents de la circulation, 29 incendies et 53 opérations diverses. Cela représente 1 750 heures d'interventions pour 84 471 heures de disponibilité. À ce sujet, le Centre de Secours remercie les partenaires publics et privés qui autorisent, grâce à des conventions établies avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), certains sapeurs-pompiers à intervenir sur leur temps de travail. C'est le cas notamment de Jérôme Richard à la mairie de Beynat, de Florent Verzellesi à l'EHPAD, de Matthieu Brun, Jean-François Condamine, Stéphanie Denis et Pauline Jorion au Conseil Départemental et de Quentin Lachaud employé chez Orange.

En deux ans, le recrutement a été intensifié. L'objectif est de renforcer la capacité opérationnelle journalière afin de préparer l'avenir et de pérenniser le centre de secours pour les années futures. Depuis peu, trois recrues sont venues renforcer le centre de secours. Il s'agit de Maxime Coustou, Hélène Gaumy et Léo Terrou.



Patrick Veyssière et Alban Capelas

L'avenir se prépare aussi grâce à la section JSP qui donne entièrement satisfaction. Les jeunes, encadrés et formés par Jean-François Condamine, Stéphanie Denis, assistés de quatre formateurs, se réunissent tous les samedis matin. L'objectif est de les préparer au mieux afin qu'ils puissent, après leur 4^e année, intégrer en priorité notre centre de secours. Depuis une dizaine d'années, neuf pompiers de Beynat sont issus des rangs des JSP et ce sera le cas cette année de Louis Magné et de Valentin Pinato.



Le centre dispose aussi depuis 3 ans d'une ISP (Infirmière Sapeur-Pompier) en la personne de Françoise Gourment. Son rôle est précieux puisqu'elle assure le soutien sanitaire en intervention, participe à la surveillance de la condition physique des personnels, et



L'infirmière Françoise Gourment

participe à des interventions de secours à personnes afin de médicaliser les victimes, en complément de l'équipe SAMU engagée.

Côté équipement, le centre a été doté de matériel de transmission, de parkas haute visibilité pour les interventions sur la voie publique et de gants d'attaque, en attendant l'arrivée prochaine d'un nouveau véhicule tout terrain intégré aux missions de reconnaissance feu de forêts.

Enfin, le centre de secours de Beynat c'est aussi le travail associatif et social important accompli tout au long de l'année par son amicale (actuellement présidée par Julien Brun), afin de renforcer les liens de solidarité et de cohésion au sein de la structure. Grâce aux manifestations qu'elle organise ou auxquelles elle participe (bal des pompiers, marchés de pays), elle assure des cotisations à l'œuvre des pupilles de la Nation et/ou aux assurances hors services commandés.

Un mot sur le congrès départemental

Le **samedi 11 septembre 2021** aura lieu à Beynat le congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Corrèze. Il s'agit d'un événement d'envergure et une fierté pour le centre de secours de Beynat. Au programme : exposition de matériel, démonstrations (secours routier, Groupes de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux, risques chimiques, équipe cynophile, utilisation des drones), mais aussi des stands des différents corps d'armée, un défilé, un repas et d'autres surprises encore. La priorité demeure avant tout la mise en avant de l'activité sapeur pompiers, de permettre de recruter et de démontrer que dans la chaîne des secours, les centres ruraux comme celui de Beynat, demeurent les premiers acteurs de la sécurité civile.

Les personnes intéressées pour devenir pompiers à Beynat doivent contacter le Lieutenant Patrick Veyssière au 06 75 76 23 68 ou l'Adjudant Alban Capelas au 06 89 61 28 46.

Puy-de-Noix : aménagement et embellissement de l'espace historique



Le groupe des stagiaires du CFPPA de Tulle-Naves et leur formateur

L'espace historique de Puy-de-Noix se trouve à l'emplacement d'une ancienne Commanderie religieuse de l'ordre des Templiers. On peut le découvrir en empruntant notamment le sentier de

randonnée intitulé "Le territoire de l'ancienne Commanderie de Puy-de-Noix" qui est classé au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Un panneau explicatif permet d'en savoir plus sur la riche histoire de ce site qui a fait l'objet en 2012 d'un ouvrage écrit par Michèle Vergne et d'un dossier spécial dans le numéro 27 de *La Clé des Champs*. Cet espace historique continue aujourd'hui à s'embellir et divers travaux ont été réalisés. Durant la semaine du 25 au 29 janvier, mais aussi le mercredi 9 juin, des stagiaires du CFPPA de Tulle-Naves en parcours Brevet Professionnel Agricole Travaux d'Aménagements Paysagers (BPATAP) et encadrés par leur forma-

teur Frédéric Flura, sont venus pour construire deux murets en pierres sèches et créer une arche en pierre afin de représenter l'ancienne chapelle, dont il n'y a plus aucune trace visible aujourd'hui. En nettoyant le site ils ont découvert les ruines d'une habitation se situant à côté du cimetière et qu'ils ont pu mettre en valeur.

Ces différents travaux se termineront à l'automne avec la mise en place de vivaces. Les entreprises Beaussière et Coët sont également intervenues sur ce chantier. L'ensemble des habitants du village de Puy-de-Noix apprécie l'embellissement de ce précieux patrimoine.

Les abribus



L'abribus du village de Miel

Tandis que l'abribus situé au village de Miel a été totalement restauré, s'est ensuite posée la question de la création d'un autre abribus, cette fois à Puy-de-Noix, faisant suite à une réflexion menée par nos jeunes conseillers municipaux.

Ce nouvel équipement sera installé à l'emplacement actuel des poubelles du village.

D'un montant de 2 500 €, cet abribus sera financé, soit par la région, soit par les biens de sections de Puy-de-Noix.

Pour terminer, suite aux nouvelles règles de circulation dans le centre bourg, notons que l'abribus, qui se trouvait jusque-là près de l'EHPAD, a été déplacé un peu plus bas à l'entrée du bourg, à proximité de l'ancien hôtel restaurant « Les Touristes ».

L'actualité du jardin partagé

L'association des jardiniers des possibles composée d'une quinzaine d'adhérents, dont un noyau actif de 5 personnes, contribue au développement du jardin partagé, site très apprécié des beynatoises et beynatois. Semis, plantations, entretien, arrosage, taille, broyage (hortensias, bambous, branchages), et aménagement de la zone technique (arrière du jardin) occupent une grosse partie du temps.

Le collectif qui se réunit en moyenne deux ou trois fois par semaine continue par ailleurs à travailler avec le collège de Beynat et plus particulièrement avec les élèves du dispositif ULIS. Au printemps, une opération de fabrication de bombes à graines, suivie quelques semaines plus tard d'une sortie dans le bourg pour les disperser, a constitué un des temps forts de cette collaboration. Les échanges avec le collège ce sont aussi des dons de graines de fleurs, de boutures (notamment de groseilliers et cassissiers), ainsi que des conseils pour l'aménagement du nouveau potager de l'établissement. Ce type d'échanges a également eu lieu au mois de mai avec les enfants de l'Accueil de Loisirs. À noter aussi la plantation de bulbes offerts par l'Association des Parents d'Élèves de l'école Les Lucioles.

Au niveau des projets, le collectif envisage la création d'un muret en pierres sèches entre la zone technique et les bambous qui jouxtent le tilleul, l'acquisition d'une mini serre, des expérimentations de plantation (vignes), la création d'une variété de salade spécifique à Beynat, une journée avec Didier Renson de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) avec création de nichoirs, des ateliers, des échanges de type bourse aux graines avec l'association « Sel de Terre », mais aussi la participation à diverses manifestations (forum, fête de la châtaigne).

Si vous souhaitez rejoindre l'association contacter le 06 84 52 17 56 jardiniersdespossibles@gmail.com



Renouvellement de la commission syndicale des biens de section d'Espagnagol

Les élections relatives au renouvellement de la commission syndicale des biens de section d'Espagnagol se sont tenues le dimanche 25 avril à la mairie de 8 h à 18 h. Les électeurs concernés étaient les habitants ayant leur domicile fixe et réel sur la section et inscrits sur la liste établie par la sous-préfecture en date du 4 mars 2021. Les opérations électorales auxquelles il a été procédé et auxquelles il fallait qu'au

moins 1/4 des électeurs inscrits participe (soit 32) ont donné les résultats suivants :
Nombre d'électeurs inscrits : 125.
Nombre de votants : 68 pour autant de suffrages exprimés.

Ont été élus : Nathan Beaussière, Franck Lachaud, Loïc Mouillec, Jean-Marie Delmas, Patrick Geneste et Jean-Marc Tronche, Guy Tronche et Jean-Frédéric Souletie.

Vers une reprise progressive de la vie associative locale



Les cabatières et cabatiers ont repris

La situation sanitaire a considérablement impacté la vie associative locale. Interdiction de pratiquer, salles réquisitionnées, activités en sommeil, reports ou annulation d'évènements (ou avec

protocoles et contraintes stricts), privation du lien social et raréfaction des échanges ont lourdement pesé depuis plusieurs mois.

Avec le déconfinement progressif, certaines activités ont pu redémarrer au printemps, avec pour objectif la volonté et le plaisir affichés de pouvoir se retrouver de nouveau. Cependant d'autres devront attendre la rentrée, mais dans quel état et dans quelles conditions ?

Malgré la crise, la municipalité et notamment les élus référents en la matière (Pierre Mily, Danièle Besse et Antonin

Dhur) se sont montrés à l'écoute des présidentes et présidents d'associations, aidés en cela par le personnel administratif et l'équipe technique.

Afin d'accompagner la reprise, deux réunions se sont tenues au mois de mai, la première concernant le sport et la seconde la culture.

Une importante réunion de coordination et de relance des activités devrait avoir lieu à la fin de l'été avant le forum des associations. Celui-ci se déroulera par ailleurs le dimanche 5 septembre et rassemblera de nombreux responsables associatifs de la commune et du territoire Midi Corrèzien. Un rendez-vous sympathique à ne pas manquer !

Retour sur le Printemps des Poètes

La municipalité a de nouveau participé au Printemps des Poètes. Cette manifestation rassemble des adultes, des collégiens et des enfants dans le cadre d'un concours de poésie. Cette année, deux thèmes étaient au programme, « Le désir », thème national, pour les adultes, tandis que les collégiens pouvaient aussi écrire sur le thème « ma ville, mon village en poésie ». Quant aux enfants, seul le dernier thème leur était possible. Au total, ce concours a réuni 39 adultes de Corrèze et d'ailleurs, 17 collégiens et 7 enfants. Après Juvénal ABITA l'année dernière, cette édition était parrainée par la poétesse romancière Marie GASTON. Elle a présidé un jury officiel composé d'une dizaine de personnes, élus et responsables associatifs qui s'est réuni le 25 mai pour établir le palmarès. La remise des prix a eu lieu le vendredi 18 juin pour les collégiens et le vendredi 2 juillet pour les adultes et les enfants.

Dans la catégorie adultes :

1^{er} : Lydia MONTIGNY (Bellerive-sur-Allier) - Le désir est cette délicatesse ; **2^e** : Paulette VIGIER (La Chapelle aux brocs) - Mon désir est immense ; **3^e** : Bruno BERUEL (Laguenne) - Elle qui venait de l'hiver.

Dans la catégorie collégiens :

1^{er} : Alexya FLEURY (3^e) - Le désir de voyager c'est... ; **2^e** : Pierre Louis VINA (3^e) - La Ville ; **3^e** : Maëlia GORLIA (3^e) - Amour de Jeunesse.

Il s'agit ici du classement général des collégiens. Retrouvez le détail par classes sur notre site www.beynat.

Dans la catégorie enfants :

1^{er} : Joanne AUNEAU (Beynat) - Mon beau village ; **2^e** : Raphael AUNEAU (Beynat) - Mon beau village ; **3^e** : Lily Rose LEGROS (Dampniat) - Ma ville, mon village.



Remise des prix aux collégiens

Le prix du meilleur beynatois a été remis à Raymond LASSALE tandis que la marraine a fait part de ses coups de cœurs dans chaque catégorie

Cette année plusieurs nouveautés avec la mise en place d'un vote « Facebook » qui a récompensé Gabriel MESSIAS (Brasilia) chez les adultes, Alexya FLEURY chez les collégiens et Noam LAVERGNE chez les enfants, ainsi que la constitution d'un jury C.M.E (Conseil Municipal des Jeunes). Ce dernier a distingué Joanne AUNEAU et Saossane OUJAOU.

Des cours de musique prochainement à Beynat ?

Lors de leur première réunion en novembre 2020, les jeunes du Conseil Municipal Enfants (CME) ont avancé un certain nombre d'idées pour la commune. Parmi celles-ci figurait la possibilité de pouvoir prendre des cours de musique à Beynat.

C'est pourquoi la municipalité a pris contact avec le directeur et le coordinateur de l'école de musique de Malemort qui est la plus proche de Beynat. Ces derniers sont venus rencontrer les élus pour discuter d'un éventuel partenariat. Il en est ressorti que des cours de guitare, d'accordéon et de piano sont envisageables pour les enfants à partir de 7 ans et pour les adultes, quel que soit leur niveau.

Dans un second temps, et en fonction des demandes, l'offre pourrait évoluer et se diversifier. Le prix d'un cours serait d'environ 15 €. Une information auprès de la population, et notamment des écoliers et collégiens, a permis via un questionnaire d'identifier près d'une trentaine de personnes potentiellement intéressées.

Les jours et les heures de ces cours, ainsi que le local où se déroulera cette future activité, ne sont pas encore définis. Ils seront fixés en fonction de la disponibilité des professeurs amenés à intervenir, probablement à partir de septembre.

Renseignements au 05 55 85 97 85

Mais aussi de la danse et du VTT

Dès la rentrée de septembre, des cours de danse classique seront proposés à Beynat. Ils seront assurés par Cécile Daniker de l'association « Corrèze Danse ». Jusque-là directrice artistique d'une école de danse à Poissy en région parisienne, elle a décidé de s'installer définitivement dans sa résidence à Aubiat (Albussac). Les jours et heures restent là aussi à définir.

Enfin, une nouvelle association a vu le jour avec la création début juin de « Beynat VTT » présidée par le lanteuillois Patrice Larivet, très investi dans les manifestations sportives du territoire.

Renseignements au 05 55 85 97 85

Les foires et marchés au beau fixe à Beynat

Alors que la situation sanitaire a eu raison, pour la deuxième année consécutive, de la foire aux fleurs et de la fête votive du mois de mai, les foires bovines organisées durant le premier semestre ont confirmé quant à elles leur popularité.

En effet, les lundis 1^{er} février et 14 juin, deux foires aux veaux de lait se sont déroulées avec succès sous la halle Claude Duneton avec, à chaque fois, de nombreux animaux, éleveurs et acheteurs, dans une dynamique de circuits courts assurant une meilleure qualité de la viande. La réussite de ces foires ne se démentant pas, Beynat va même accueillir une première journée de fête aux veaux de lait le dimanche 25 juillet, suivie le lendemain d'une foire aux veaux de lait dans un format plus classique. Au mois d'octobre deux autres foires sont prévues. La première aux veaux de lait le lundi 4 et la seconde aux bovins gras le jeudi 28.

Autre satisfaction, le succès rencontré par notre marché du dimanche matin de 8 h 30 à midi sous la halle. Avec une

quinzaine d'exposants en moyenne (parfois un peu plus), il confirme son statut de rendez-vous incontournable de la vie beynatoise et offre un large choix de produits locaux : brioches, châtaignes et produits dérivés, confitures, confits, magrets et spécialités au canard, fruits et légumes de saison, fromages, beurre, yaourts, jus de pommes, miel, œufs, noix, olives, pâtés, pain de campagne, plats à emporter, produits traditionnels asiatiques, volailles, poulets découpés et brochettes, poissons et crustacés, salaisons, vins, sans oublier la vente de productions horticoles et de végétaux.

Enfin, les marchés de producteurs de pays se dérouleront cette année du mardi 6 juillet au mardi 31 août. Comme à l'accoutumée, une douzaine de pro-



Foire aux veaux de lait du 14 juin



Notre marché du dimanche matin

ducteurs seront présents de 17 h à 20 h. La partie festive, gérée par les associations, donnera la possibilité de se restaurer sur place au son d'une animation musicale, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Quant à la foire à la châtaigne, elle se déroulera le dimanche 17 octobre.



Nos commerçants reprennent des couleurs !

La vie économique locale soumise aux diverses contraintes consécutives à la crise sanitaire a beaucoup souffert et plus particulièrement les cafetiers et restaurateurs. Cependant après de longs mois de fermeture, ces derniers ont pu enfin rouvrir leurs terrasses le 19 mai, puis leurs salles en intérieur le 9 juin. La municipalité leur souhaite un bel été et une bonne reprise.

À noter aussi en avril, le changement de local de l'opticienne Paule Estelle Coulibaly.

Située jusque-là en bas de la place du marché, à l'angle du passage de la diligence, elle occupe désormais un lieu plus central et plus lumineux puisqu'il s'agit de l'ancien café "Le Cabassou". Après presque 10 ans d'activité, un nouveau chapitre s'écrit pour la commerçante beynatoise dont l'ancien local est aujourd'hui occupé par une agence immobilière.

Installation d'une borne Wifi territorial "Vallée de la Dordogne"

Du Wifi territorial gratuit, sécurisé et ouvert à tout utilisateur final, dès lors qu'il dispose d'un terminal capable de se connecter en Wifi (smartphones, tablettes,...) est désormais à votre disposition dans le bourg au niveau de la Place du Marché et de la Halle Claude Duneton. Vous reconnaîtrez le signal de la borne grâce à son identification automatique sur votre smartphone ou tablette. L'inscription se fait gratuitement en quelques secondes dès votre première connexion. Ce nouveau service permettra aux usagers, locaux ou touristes, d'avoir accès à toutes les informations géolocalisées, et de prendre connaissance rapidement

de ce qu'ils ont à voir ou à faire dans le village et ses alentours. Ce hotspot corrézien, qui existe également dans d'autres communes du territoire "Vallée de la Dordogne", est donc un véritable moyen de mise en valeur du territoire et une aide au développement économique et touristique. Une seule connexion permettra de parcourir la Vallée de la Dordogne en suivant de lieu en lieu, les points d'intérêt. Le projet bénéficie du soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural / LEADER, du PETA Vallée de la Dordogne Corrèzienne et des communes.



Un plan pour se repérer et s'informer

Suite à la récente opération d'adressage, la municipalité vient de réaliser un nouveau document de communication en partenariat avec la société BUCEREP.

Il s'agit d'un plan-guide inédit représentant le bourg au recto et l'ensemble du territoire communal au verso. Il permet aux beynatois et aux touristes d'accéder facilement à de nombreuses informations sur notre commune.

Outre le fait qu'il renseigne sur les services, les commerces, les principaux

sites patrimoniaux et touristiques et sur les chemins de randonnées, il s'avère très utile dans le sens où il permet de situer géographiquement toutes les rues, routes et voies de la commune ainsi que leurs dénominations officielles.

Disponible en mairie, dans les commerces, à la maison du département et au centre touristique de Miel, ce document est également joint à cette édition estivale de votre journal municipal.

Il est également téléchargeable sur le site Internet de la commune beynat.fr.

BEYNAT : un 4^e programme d'actions au service du développement durable

Depuis 2006, la Commune de Beynat est engagée dans une démarche de développement durable en lien avec l'association nationale « Notre Village ».

Trois programmes triennaux d'actions se sont succédés de 2006 à 2018, permettant à la collectivité d'acquiescer et de renouveler le label « Notre village » avec l'obtention de 3 hirondelles. En octobre 2019 un quatrième programme a été approuvé avec 64 actions répondant aux 4 axes, 5 finalités et 17 objectifs du développement durable (voir encadrés et illustrations page 16).

Ce quatrième « projet de village » s'inscrit dans la durée (2019-2022) et définit les objectifs et les moyens mis en œuvre à l'échelle de territoire communal. Un comité de pilotage constitué d'une quinzaine de membres (élus et non élus) s'est chargé de définir les actions à mener et se réunit régulièrement pour en assurer le suivi.

Parmi les principales actions déjà réalisées figurent :

- l'adressage (voir dossier *Clé des Champs* numéro 26),
- la mise en place en cœur du bourg d'une « zone de rencontre » limitée à 20 km/heure avec priorité aux piétons,
- la création d'un Conseil Municipal des Enfants,
- la mise en place dans le bourg d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois,
- la labellisation E3D de notre groupe scolaire,
- la construction d'une salle multi-activités et d'une résidence senior,
- la restructuration des locaux de l'ancienne gendarmerie en logements sociaux (Résidence la Soleille),
- l'accès aux services de la bibliothèque pour les personnes empêchées du fait de leur handicap ou de troubles cognitifs,
- l'installation d'un défibrillateur au foyer rural Pierre Demarty,
- l'installation d'une borne Wifi dans le bourg,
- l'éclairage du stade de rugby à Miel,
- l'aménagement de panneaux d'interprétation autour du « dolmen de la Cabane aux fées »,
- l'installation de récupérateurs d'eau de pluie au niveau des nouveaux locaux du service technique,
- la limitation de l'arrosage notamment dans le cadre du fleurissement communal,

- l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques,
- la formation du personnel technique en matière de produits phytosanitaires,
- l'utilisation de broyeurs de végétaux mis à disposition par le SIRTOM,
- l'acquisition d'une débroussailleuse alternative,
- l'aménagement d'un passage busé au seuil du Moulin de Cors,
- la réalisation d'un diagnostic de structure sur le bâtiment de l'ancienne gendarmerie (route de Meyssac),
- l'installation de boutiques éphémères,
- le lancement d'une étude pour le développement touristique du site du Lac de Miel.

D'autres actions, quant à elles, sont en cours de réalisation. On peut citer par exemple la révision du PLUI en lien avec la communauté de communes Midi Corrèzien, la création d'une médiathèque, la finalisation du déploiement de la fibre, une information aux administrés pour être refuge LPO, une information continue des administrés quant aux aides en matière d'économie d'énergie, ainsi que la reconquête du Pavillon bleu.

Parmi les actions restant à réaliser d'ici 2022, citons par exemple :

- l'inscription au PDIPR d'un second sentier de randonnée après celui du territoire de l'ancienne commanderie de Puy-de-Noix,
- l'aménagement d'espaces et de cheminements piétons dans le bourg,

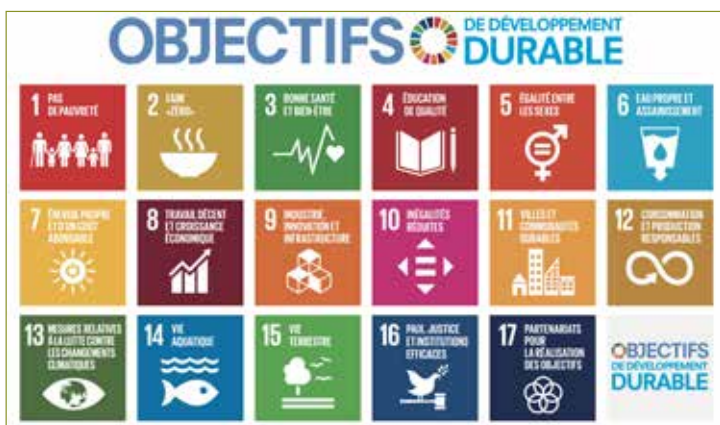


La nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques

- l'embellissement des ronds-points aux entrées de bourg,
- l'installation d'un parc photovoltaïque sur des parcelles non exploitées de la carrière de Chargeanie,
- le renouvellement du label « Villes et Villages étoilés »,
- l'installation d'un refuge LPO et d'un hôtel à insectes au Jardin Partagé,
- la création d'un nouveau sentier pédagogique sur le tracé du sentier de la châtaigne,
- l'acquisition d'un véhicule électrique pour le service technique,
- la réalisation de travaux d'isolation, d'étanchéité et d'acoustique au foyer rural Pierre Demarty,
- l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture de certains bâtiments communaux,
- le développement de la pratique du broyage de certains déchets verts avec récupération du broyat par les administrés,
- la réalisation de compost avec les déchets organiques de la commune avec création d'un espace de dépôt pour les particuliers,



Le site exceptionnel du Lac de Miel



- la mise en place de toilettes sèches près du ponton au Lac de Miel pour les personnes à mobilité réduite,
- la participation, à nouveau, à la semaine européenne du développement durable,
- la mise en place d'une charte d'utilisation afin de responsabiliser les usagers des salles polyvalentes,
- la mise en place d'un kit d'accueil pour les nouveaux habitants,
- la mise en place d'un panneau d'information lumineux dans le bourg.

Il existe également 4 actions relatives aux critères discriminants :

- la mise en place de diagnostics (énergétiques, plomb hydrique, amiante et plomb),
- la surveillance de la qualité de l'air au niveau du groupe scolaire,

- la réalisation du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie (PAVE),
- la révision du profil des eaux de baignade à Miel.

En 2022, ce 4^e programme sera évalué avec en perspective une nouvelle labellisation, prémice d'une réflexion à l'horizon (non plus 2021), mais 2030.

Les 5 finalités du développement durable sont :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,

LES 4 AXES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Axe 1 :

Pour un aménagement équilibré du territoire tout en préservant notre cadre de vie (10 actions).

Axe 2 :

Pour le développement et la réalisation de notre territoire, tout en préservant nos ressources naturelles et patrimoniales (16 actions).

Axe 3 :

Pour la mise en place de bonnes pratiques de développement durable au sein de la collectivité (18 actions).

Axe 4 :

Maintenir l'esprit de solidarité et de coopération tout en veillant à l'épanouissement, à la protection des populations et à l'information pour tous. (16 actions).

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement des êtres humains,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

REMPOISSONNEMENT ET PLANTATIONS à l'étang de Miel

Le mercredi 10 mars au matin a eu lieu un premier repoussonnement du Lac de Miel, suite à la vidange du mois de novembre 2020.

Guillaume Bornet, président de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) Beynat/Le Chastang, Patrick Chabrilanges, président de la fédération de pêche de la Corrèze, Gaylord Manière, chargé de mission à la même fédération, ainsi que la pisciculture Baudon, d'où sont issus les poissons, étaient présents. 300 kilos de poissons blancs ont été introduits (gardons, rotengles...) ainsi que 150 kilos de black bass. Afin de laisser les nouveaux occupants s'approprier leur écosystème et effectuer une première reproduction, la pêche a été interdite jusqu'à ce mois de juillet. Une deuxième action a par ailleurs été menée le dimanche 14 mars, toujours par l'AAPPMA Beynat/Le Chastang. Profitant que le niveau de l'eau n'ait pas encore atteint son maximum, les bénévoles, tels des



pêcheurs paysagistes, ont effectué diverses plantations en accord avec la municipalité. C'est ainsi qu'ont été implantés une trentaine de nouveaux rhizomes de nénuphars ainsi que des iris prélevés en bordure du stade de rugby. Le rôle de ces plantations est double. Tout d'abord sur le plan environnemental, en se développant en bordure, les iris protégeront les berges de l'érosion et serviront

de support de ponte et d'abri aux batraciens, libellules... Les nénuphars quant à eux apporteront en été ombre et abri aux animaux aquatiques et filtreront en partie les vases pour une meilleure qualité d'eau. Sur le plan paysager ensuite, la floraison des iris et nénuphars offrira tout au long des beaux jours un spectacle des plus colorés qui devrait ravir les pêcheurs et les promeneurs. ■

ACTUALITÉS ET PROJETS à l'école « Les Lucioles »

Malgré le contexte, l'école de Beynat est demeurée très active durant la seconde partie de l'année scolaire. La principale réalisation a été la finalisation d'une fresque créée dans le cadre du projet « Arts, Citoyenneté et Développement Durable » et qui orne aujourd'hui la façade arrière de l'établissement, donnant de la couleur à ce côté-là de l'école (voir dernière de couverture).

Il s'agit d'une suite de panneaux conçus dès 2020 avec l'aide de la plasticienne Hélène Fraysse de la Fédération des Associations Laïques de la Corrèze (FAL 19). Le projet qui avait pris du retard à cause de la crise sanitaire a donc pu se concrétiser. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a financé cette action à hauteur de 4320 € et le Conseil Départemental pour 1800 €. L'école a financé le petit matériel et a pu compter sur l'aide du service technique pour la pose des différents panneaux. Cette réalisation s'inscrit dans un programme global qui entre dans le processus de labellisation E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable). Une demande de labellisation ATE (Aire Terrestre Éducative) a également été faite. L'objectif est de choisir un site naturel et de le gérer d'un point de vue écologique. Il s'agira pour les élèves d'observer cette aire naturelle et de la mettre en valeur durablement. Un conseil d'élèves sera mis en place pour la gestion de ce site. Séverine Revollet de la FAL 19 est d'ores et déjà intervenue pour apporter conseil et réflexion sur ce sujet.

Au printemps, de nombreuses actions ont pu avoir lieu. En mai les enfants du cycle 3 ont pu découvrir l'univers des insectes aquatiques au Moulin du Tanaret avec le concours du CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement), tandis que les plus petits ont bénéficié, sur le même site, de l'intervention d'un moniteur guide de pêche. Un ambassadeur du tri (SIRTOM) est aussi venu expliquer aux plus grands, le recyclage des déchets. En juin un musicien chinois, Liang Zhao, est venu présenter, grâce au JM France, son art du violon alto. Une animation « nature et photographie » a été proposée aux élèves d'Elsa Moine. Les élèves de la classe de Laetitia Marbot



sont allés deux jours à Pandrignes (sans nuitée) pour une sensibilisation sur les milieux aquatiques. Enfin, le 2 juillet, les enfants de maternelles sont allés à Brive dans le cadre du festival du court métrage.

En ce qui concerne les activités sportives, les élèves de Christophe Barbier se sont rendus à Bugeat le 11 juin pour un raid USEP. Les enfants du cycle 3 sont allés quant à eux à Tulle pour une journée athlétisme également avec l'USEP. Le 22 juin, alors que certains se sont rendus au stade Alexandre Cueille pour une journée de l'olympisme et du paralympique, d'autres se sont vu remettre le permis piéton et le permis Internet. Enfin à partir de la fin mai, des séances piscines ont pu reprendre à Meyssac.

Pour l'année scolaire 2021/2022, au niveau du matériel, les iPad des CM2 seront remplacés par de nouvelles ta-

quettes. D'autre part, des projets sont aussi déjà à l'étude. Le premier intitulé « Dessus dessous » concernera les maternelles et CP avec l'intervention de la plasticienne Hélène Fraysse et de la danseuse chorégraphe Claire Newland sur le thème de la laine et du fil. Pendant 6 jours Les enfants exploreront avec les artistes différents voyages dansés à partir de chaque élément en laine et expérimenteront diverses gestuelles plastiques. Cette semaine s'achèvera par une déambulation dans l'école avec les parents et les partenaires.

Pour les plus grands, il est prévu un projet axé sur l'univers et la culture Hip hop avec l'intervention de la compagnie de danse « multi Fa 7 » de Limoges et son responsable Ken Thue, ainsi qu'un partenariat avec les JM France se concrétisant par la participation d'artistes et éventuellement un concert. ■

Collège de Beynat : adaptation, continuité et dynamisme

Le collège de Beynat a été impacté par la crise de la Covid avec deux fermetures de classes.

Les personnels et les élèves se sont adaptés au fil des mois à l'évolution de la situation sanitaire. L'application de certaines mesures (modification d'emplois du temps, allègement des effectifs au self, ont permis, en plus des protocoles en place, une meilleure distanciation des élèves.

L'actualité du collège s'inscrit dans la continuité, dans une démarche de développement durable. Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro de *La Clé des Champs*, l'établissement a obtenu le label éco-collège ainsi que le label académique E3D de niveau 2 (Établissement en Démarche de Développement Durable). Ces distinctions sont venues récompenser un certain nombre d'actions et oblige désormais le collège à maintenir ce niveau d'excellence. En outre, la labellisation éco-collège n'étant valide qu'une année, le collège a dû déposer un nouveau dossier et attend son instruction.

Parmi les actions menées : les 5^e ont participé à une journée « nettoyons la nature » de sensibilisation au tri des déchets avec création d'une œuvre d'art avec les objets ramassés. Les élèves du dispositif ULIS se sont quant à eux initiés à la biodiversité grâce à la collaboration avec le collectif du jardin partagé.

Le comité de pilotage E3D a permis de réaffirmer les projets mis en place et d'en lancer de nouveaux. Le club « développement durable » a permis aux élèves intéressés de fabriquer des objets avec du matériel de récupération, de créer des cosmétiques bio sans aucun additif cancérigène, d'assister à de petites conférences sur des sujets variés, les légumes de saison, l'huile de palme, la pollution par les mails... Un jeu de société E3D créé



par les élèves est en cours de réflexion. Les éco-délégués, encouragés par la référente E3D, ont mené une action de vente de sacs en tissu dont les bénéficiaires (environ 300 €) sont allés intégralement aux enfants défavorisés, les 4^e ont par ailleurs organisé une collecte de dons de produits alimentaires et cosmétiques afin de les offrir à la Croix rouge.

D'autres événements sont venus pérenniser le travail engagé comme la venue du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de la Corrèze, ou encore la confection le 20 mai dans le cadre de la journée académique de l'éducation au développement durable, d'un repas entièrement bio avec objectif zéro gaspillage. Pour l'occasion, les élèves du club E3D avaient même dessiné des affiches éco-responsables. L'investissement du collège a fini par attirer le regard du Rectorat de l'Académie de Limoges et de la députée européenne Brune Poirson en charge d'une étude sur l'éducation au développement durable. Ainsi, les éco-délégués de 3^e ont pu discuter avec elle, en visio-conférence, pour expliquer leur engagement et celui de leurs camarades.

Au-delà du développement durable, notons que les élèves de 3^e ont visité l'exposition proposée par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) sur

les Harkis. Certains ont également pu découvrir une exposition sur les valeurs de l'olympisme. Une exposition conçue par les élèves de 4^e de la classe d'espagnol a donné à découvrir des œuvres originales réalisées, là encore, avec des matériaux de récupération. En classe d'Arts Plastiques, les 3^e ont choisi une cause à défendre et l'ont illustrée avec le médium plastique de leur choix. Au mois de mars, les élèves des deux classes de 6^e ont rencontré Guillaume Le Cornec, auteur de l'un des 4 livres sélectionnés dans le cadre du Prix Passerelle(s), auquel participent les élèves.

Au rang des nouveautés, l'établissement expérimente depuis le mois de mars "le quart d'heure lecture". Chaque jour, tous les élèves s'arrêtent 15 minutes pour se plonger dans la lecture d'une livre tiré du sac. Autre nouveauté, ce sont désormais les élèves qui choisissent les musiques de sonneries de début et de fin de récréation, avec la validation préalable de l'administration. Pour finir, le collège participe à l'opération des cordées de la réussite qui permet, en lien avec le lycée d'Arsonval de Brive et Sciences Po de Bordeaux, à une dizaine d'élèves de découvrir gratuitement l'univers de l'enseignement supérieur et ce afin de favoriser l'ambition scolaire. Cela s'est traduit par une sortie culturelle à Bordeaux le 18 juin, tandis que les latinistes se sont, quant à eux, rendus le 24 juin sur le site de Gergovie.

Au niveau des travaux, la classe des arts a été restaurée (peintures, murs, revêtements, luminaires), tout comme la salle Bisch un peu plus tôt dans l'année. Ces travaux ont pu se faire grâce au soutien du Conseil Départemental. Ce dernier a par ailleurs le projet à la rentrée de lancer une étude de restructuration du collège, et en priorité au niveau de la restauration, le self étant devenu exigü pour les 340 repas servis par jour.

Un mot sur l'APE du collège

L'Association des Parents d'Élèves du collège est avant tout une équipe de parents bénévoles qui a pour but de créer un lien entre les parents et le collège. Elle représente les parents aux conseils de classe, aux conseils d'administration et aux différentes commissions (hygiène, menus, sécurité...).

L'association organise aussi des actions dont les gains participent au financement des projets pédagogiques tels que les voyages. La nouvelle équipe est présidée par Frédérique Hippomène qui a remplacé Dominique Bard Lemaire, avec Julie Santos comme secrétaire et Julie Lagy comme trésorière. Malgré le contexte actuel, ce nouveau bureau reste très motivé et espère que son enthousiasme sera communicatif pour la rentrée prochaine.

À noter que l'association possède depuis octobre 2020 une page Facebook.
Contact : 06 34 30 67 00 / klendatou@live.fr ou apecollegebeynat@gmail.com

Un Conseil Municipal Enfants enthousiaste et actif

Le Conseil Municipal des Enfants (C.M.E) présenté en détail dans le précédent numéro de La Clé des Champs a pris ses repères et s'est montré très actif depuis sa mise en place.

Entre le 25 novembre 2020 et le 16 juin 2021, les neuf jeunes qui le composent (Joanne Auneau, Héloïse Dewerd-Du-jardin, Lucas Domas-Eymat, Léo Estruc, Antoine Impinat-Valot, Masha Leblond, Mélody Petitpas, Lucie Rico et Matthias Santos) se sont réunis avec assiduité à 7 reprises, sauf en avril pour cause de confinement. Encadrés par la conseillère déléguée à la jeunesse Danièle Besse, Aurélie Trébié conseillère municipale, Yann Lomenech animateur en mairie et avec la participation régulière du maire Jean-Michel Monteil très attaché à ce conseil, les enfants se sont pleinement investis malgré un contexte sanitaire contraignant. Comme attendu, ils ont participé à la vie de leur commune en portant, tels des ambassadeurs, la voie de la jeunesse. À partir de réflexions, ils ont fait naître des idées, fait avancer des projets, participé à des manifestations (commémorations) et concrétisé quelques actions. La réouverture du plateau sportif, l'installation de parcs à vélos dans le bourg, la mise en place de cours de mu-



Les enfants sont allés nettoyer une partie du sentier de la châtaigne

sique à Beynat, des suggestions d'aménagement de la future médiathèque, la réfection de l'abribus du village de Miel et la création d'un autre à venir à Puy-de-Noix, la mise en place d'une action solidaire avec l'association des bouchons d'amour, une visite des locaux de la Croix Rouge avec Lucile Bigand, une demi-journée « biodiversité et nettoyage » sur le sentier de la châtaigne avec Arnaud Reynier et Vincent Delmond du SIR-TOM, en sont des exemples. Citons aussi une intervention de Danielle Clavel sur les aspects intergénérationnels et une participation enthousiaste au Printemps des Poètes. Élus pour deux ans, les enfants se retrouveront donc en septembre avec d'ores et déjà de nouveaux projets en tête, ainsi que le suivi et la poursuite des actions déjà engagées.

Accueil de Loisirs : des activités riches et variées



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Beynat accueille les enfants de 3 à 16 ans pendant les vacances scolaires et/ou les mercredis dans les locaux du centre bourg.

L'arrivée le matin se fait entre 7 h 20 et 9 h, et le retour le soir de 17 h à 18 h 40. La fréquentation moyenne par jour se situe entre 17 et 18 enfants. Pendant la période de confinement du mois d'avril, le centre est resté ouvert pour une dizaine d'enfants dont les parents exercent une profession essentielle à la gestion de la crise. Les activités et thématiques proposées sont très variées avec une priorité donnée aux activités extérieures et à celles en rapport avec la nature. En ce sens, les enfants ont par exemple créé un potager dans la cour intérieure du centre et l'ont agrémenté d'un hôtel à insecte confectionné avec l'aide de Hélène Monéger de l'association Hortiphonie. Par ailleurs, depuis la réouverture du centre de loisirs, les enfants se rendent régulièrement au plateau sportif tout proche. Pendant les vacances, plusieurs sorties par semaine sont organisées dont certaines à Miel, au domaine annexe de la Fontaine, afin de profiter du cadre et de pouvoir se baigner à la belle saison.

Pour en savoir plus sur l'ALSH (fonctionnement, inscriptions, repas, programmes), vous pouvez vous rendre sur le blog : <https://alshln19.wixsite.com/website>

Réouverture du plateau sportif

Le plateau sportif de Beynat situé entre le collège et le gymnase intercommunal est un équipement communal qui était jusque-là uniquement réservé au collège pour les cours d'EPS (Éducation Physique et Sportive) et les activités en lien avec l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).



Le plateau sportif

Lors de la première réunion du Conseil Municipal des Enfants, la réouverture à tous de cet espace ludique a été évoqué par nos jeunes puis validé par la municipalité en accord avec la principale du collège et les enseignants d'EPS.

Équipé de deux buts de handball pouvant aussi servir pour l'activité football, de deux panneaux de baskets, d'un bac à sable (pour le saut) et de talus enherbés, ce lieu clôturé est apparu idéal pour que les jeunes de la commune puissent disposer toute l'année hors temps scolaire d'un site pour se retrouver et s'amuser. Après la rédaction d'un règlement d'utilisation par les jeunes du CME eux-mêmes, le plateau sportif a été officiellement ouvert avant les vacances de février.

Depuis, un panneau d'affichage a été installé, ainsi qu'une poubelle et des bancs. Un retraçage des lignes est également prévu par la suite.

Ouvert à tous les jeunes beynatois, le plateau sportif est par ailleurs un équipement susceptible d'intéresser les clubs et les associations. En ce sens, la ligue départementale de basket a d'ores et déjà conventionné avec la municipalité pour pouvoir l'utiliser certains jours de l'année.

Cette réouverture a été la toute première réalisation du nouveau Conseil Municipal des Enfants. On ne peut que les féliciter !

COVID : UN INVESTISSEMENT ET UNE



Depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid19, la municipalité de Beynat s'est toujours montrée à l'écoute et au service de ses administrés.

En fonction de l'évolution de la situation et des consignes gouvernementales, un certain nombre d'actions ont été mises en place durant ces derniers mois de façon coordonnée, efficace et cohérente, au regard des différents aspects de la crise.

Au printemps et à l'été 2020, rappelons que la commune a tout d'abord compensé la pénurie de masques en initiant et coordonnant une opération de confection et de distribution à grande échelle de 1 700 masques en tissus réalisés par des couturières bénévoles, suivie un peu plus tard par une distribution de masques cette fois commandés par la communauté de communes, via le conseil départemental. Ces mêmes bénévoles ont confectionné 99 surblouses en toile d'hivernage et en popeline pour les professionnels de la Maison de Santé.

Au mois de juin 2020, il y a maintenant un peu plus d'un an, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, en association avec la municipalité, a mis en place un

centre de dépistage Covid-19. Ce centre validé par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) Nouvelle Aquitaine fonctionne tous les jours du lundi au samedi grâce à l'investissement sans faille du Docteur Michel Marcus et du biologiste Jacques Pagès, tous deux régulièrement aidés pour faire face à une demande très importante, par quelques bénévoles. Il est important de souligner que ce centre de dépistage, installé rapidement dans une commune rurale telle que la nôtre, fut une première action forte en matière de prévention et de lutte contre l'épidémie.

Pour plus d'informations sur le dépistage : 07 69 51 83 40.

Autre action d'envergure et innovante : la mise en service dès le mercredi 20 janvier d'un centre de vaccination agréé par l'ARS au 144 rue des Lucioles, dans les locaux de la nouvelle salle multi-activités. Il est important de souligner que son installation a été rendue possible grâce à l'initiative et à l'investisse-

ment de la municipalité de Beynat, de la communauté de communes Midi Corrézien, de la Maison de Santé et de la pharmacie de Beynat.

Le fonctionnement de ce centre de vaccination (qui propose le vaccin Pfizer) repose sur une organisation des plus rigoureuses et s'appuie sur une équipe composée de professionnels de santé (en activité ou à la retraite) à savoir 15 médecins dont les 4 de Beynat, 18 infirmières et 25 bénévoles qui se relaient selon leurs disponibilités. Michel Marcus, Sébastien Mas, Florence Brousse et Véronique Boulanger sont les coordinateurs de ce centre qui ne désemplit pas et qui joue parfaitement son rôle depuis son ouverture, sous le regard bienveillant de Benjamin Lecavelier, conseiller municipal chargé de la Santé et président de l'association « Avenir et Santé sur le Pays de Beynat » et de sa secrétaire Lydia Coste.

Actuellement, les personnes vaccinées le sont soit sur rendez-vous pris sur Doctolib ou au 0 800 19 00 19, soit préalablement contactées par le centre de vaccination lui-même, grâce à des listes de personnes éligibles fournies

GESTION AU PLUS PRÈS DE LA SITUATION



Minibus de la communauté de communes conduit par Michel Sangouard

par les médecins traitant du territoire et les municipalités des anciennes communautés de communes du Pays de Beynat et de Meyssac. À ce titre, pour s'enregistrer, il faut contacter la mairie au 05 55 85 50 25 afin de transmettre vos coordonnées. Celles-ci sont ensuite transmises au centre de vaccination. Cela facilite le traitement des informations et évite les sollicitations individuelles. Les candidats à la vaccination sont ensuite contactés directement par le centre de vaccination pour convenir avec eux d'une prise de rendez-vous.

Le jour de l'injection, après un accueil administratif et un passage devant le médecin pour un interrogatoire sur l'état de santé général et sur l'absence de contre-indications, la vaccination peut alors se dérouler dans un des boxes disposés dans la salle. Après une période de surveillance de 20 minutes, les personnes peuvent ensuite rentrer chez elles.

Ce centre de vaccination ouvert les mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 17 h 30 et les samedis matin depuis le 26 juin afin de faciliter la vaccination des jeunes, s'inscrit dans une logique intercommunale et accueille des patients de nombreuses communes du territoire.



Procédure d'accueil et entretien médical



À noter que le centre, en fonction du nombre de doses, peut être parfois amené à fonctionner le dimanche. Aujourd'hui ce sont plus de 140 injections qui sont réalisées chaque jour. Des vaccinations ont même pu avoir lieu le week-end.

Pour finir, il est important de remercier le bénévole Michel Sangouard qui, au volant du minibus de la communauté de communes Midi Corrèzien, s'est chargé d'aller chercher et ramener chez elles les personnes à vacciner étant dans l'impossibilité de se déplacer.

D'autre part, la gestion de la crise s'est aussi traduite par l'application parfois complexe des divers protocoles sanitaires qui se sont succédés. Cela a été le cas notamment pour la restauration scolaire. Dans le but de respecter les protocoles imposés par l'Éducation Nationale, la salle du foyer rural Pierre



La cantine provisoirement délocalisée au foyer

Demarty a servi de cantine provisoire pour les enfants du CE1 au CM2 entre le 25 janvier et les vacances de Pâques.

Enfin, il est important de noter l'implication permanente des élus et du personnel communal qui ont, dans le cadre de leurs fonctions respectives, su garantir la continuité du service public et offrir aux beynatois les meilleures conditions possibles pour traverser cette période troublée. À ce titre, une attention toute particulière a été apportée aux personnes âgées et isolées, visitées régulièrement par les élus chargées des affaires sociales.

Quant aux associations, dont certaines sont inactives depuis plus d'un an, elles ont été récemment réunies par leurs élus référents afin d'établir un état des lieux de la situation et de faciliter les conditions d'une reprise qui ne sera pas des plus aisées. Enfin, les services administratifs et de communication de la mairie, à travers l'accueil au secrétariat ou par le biais du site Internet et de la page « Animations Beynat », ont permis à la population de bénéficier d'informations essentielles sur les conséquences d'une crise qui, avec la généralisation de la vaccination, nous l'espérons tous, devrait bientôt être derrière nous.

Les commerçants et artisans ont, quant à eux, pu compter sur le soutien et la solidarité de tous durant ces longs mois de restrictions.

Toutes les informations figurent sur notre site www.beynat.fr



CROIX ROUGE MIDI-CORRÉZIEN

Tous les 4 ans, la Croix Rouge procède aux élections de ses différentes instances. C'est ainsi que l'Unité Locale Midi-Corrézien a élu le mercredi 19 mai un nouveau bureau constitué comme suit : Renée Champ : Présidente, Amélia Marton : Trésorière, Lucile Bigand : Secrétaire et Catherine Maillol : Secrétaire adjointe. La municipalité s'associe à la nouvelle équipe en place et salue le travail réalisé par les présidentes lors du dernier mandat, Nelly Landreau puis Christelle Cassagne qui lui a succédé, ainsi que l'ensemble du bureau, sans oublier les bénévoles qui permettent à l'UL de vivre et de fonctionner. Au rang des réalisations, on peut noter l'ouverture le 12 juin d'une boutique soli-

daire sur le site de Beynat dans une salle du presbytère, après quelques travaux de rafraîchissement effectués par les bénévoles. Citons également la visite des jeunes du Conseil Municipal des Enfants le mercredi 16 juin pour une opération de sensibilisation, une journée pique-nique au Coiroux le 26 juin pour une cinquantaine de bénéficiaires, sans oublier des interventions ponctuelles à l'EHPAD. Si vous souhaitez rejoindre l'Unité locale de la Croix Rouge, vous pouvez adhérer et devenir bénévole. Vous pouvez par ailleurs apporter votre aide en faisant des dons matériels qui seront mis en vente dans les boutiques de Beynat et de Meyssac, mais aussi des dons financiers.

Ces derniers seront utilisés pour des actions sociales réalisées dans les villages du territoire Midi Corrèzien.



La nouvelle boutique solidaire de la Croix Rouge

Succès pour l'opération "UN JOUR, UN MENU" avec le club des Bruyères

Le samedi 20 mars, le Club des Bruyères a organisé une opération intitulée "Un jour, un menu".

Celle-ci a consisté à offrir à tous les adhérents un repas complet cuisiné par le traiteur Les Garennes du Gour. Ce fut un véritable succès car sur les 180 repas préparés, tous ont été récupérés par leurs bénéficiaires au point de distribution. Cet engouement fut révélateur d'un besoin presque thérapeutique de pouvoir sortir pour croiser à nouveau des regards et d'échanger quelques mots, tout en respectant les gestes barrières. L'équipe des Bruyères est d'autant plus satisfaite de cette action menée que les retours reçus



Distribution des repas « traiteur »

furent encourageants et motivants. Cette opération sociale/solidaire fut une belle parenthèse dans la situation difficile que nous traversons tous ; Danielle Clavel, présidente du Club des Bruyères, conclura en disant : « *Le temps n'est pas perdu, quand il est donné aux autres* ».

Dans la continuité de son élan solidaire, le Club des Bruyères a tenu à réserver un moment gourmand à tous les résidents de l'EHPAD, en leur offrant des œufs de Pâques.

Signature officielle de la charte « France Alzheimer »

Lors du conseil municipal du 22 septembre 2020, les élus beynatois avaient voté l'adhésion de la commune à la charte « Ville aidante Alzheimer ».

Le lundi 8 mars 2021, le président de France Alzheimer Corrèze, Luc Roumazeille, est venu à Beynat pour rencontrer le maire Jean-Michel Monteil et pour signer officiellement cette charte.

Dorénavant « ville aidante Alzheimer », notre commune s'engage officiellement aux côtés de l'association France Alzheimer soutenue elle-même par l'Association des Maires de France.

Ce partenariat consiste à accompagner et valoriser les dispositifs d'aide et d'information à disposition des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et de leurs proches aidants. Ces engagements prévoient aussi, dès que cela sera possible, la mise en place de diverses actions ponctuelles en matière de communication, sensibilisation, formations des aidants, ainsi que des conférences, soirées débats...



Enfin, depuis le début de l'année, plusieurs journées de vaccination ont été organisées au sein de l'établissement, ce qui garantit aujourd'hui une large couverture immunitaire tant pour les résidents que pour les professionnels. Un état des lieux qui se veut rassurant pour l'établissement, qui continue de faire du maintien des gestes barrières le meilleur garde-fou contre la propagation du virus. ■

L' EHPAD la châtaigneraie de Beynat



Après une longue période éprouvante de confinement strict, les résidents de La Châtaigneraie ont apprécié la réouverture progressive de l'établissement, au gré de l'évolution de la situation épidémique. Dans un premier temps, un système de visites sur créneaux horaires a été mis en place afin d'assurer un retour encadré des visites au sein de l'EHPAD. Dans un second temps, les sorties dans le bourg ou en minibus ainsi que les retours en famille ont donné une bouffée d'oxygène chère à nos aînés et à leurs proches.

Ce retour progressif vers une vie sociale normale, mission dans laquelle s'inscrit pleinement l'animatrice de l'EHPAD, est également rendu possible aujourd'hui grâce à la participation active des bénévoles. L'intervention régulière du Club des Bruyères offre à tous les résidents de bénéficiaire, s'ils le souhaitent, de temps d'écoute et d'échange chaque semaine. Une main tendue d'autant plus appréciée auprès des résidents les plus isolés socialement.

Des familles ont aussi apporté leur contribution dans le projet de fleurissement des espaces verts de l'EHPAD. Un acte solidaire qui laisse augurer la naissance de nouvelles activités en extérieur avec les résidents.

À noter que l'EHPAD de Beynat s'inscrit également dans le projet de la CNSA et du Conseil Départemental, à travers son appartenance au réseau d'aide aux aidants, un levier supplémentaire d'ouverture sur l'extérieur. Un des objectifs principaux du réseau est d'identifier les besoins des aidants afin de mettre en place les dispositifs de soutien en regard.

NUMÉROS UTILES

Communauté de communes Midi Corrèzien :

Secrétariat : 05 55 84 31 00
contact@midicorrezien.com
Instance de Coordination
pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05

Maison du Département : 05 19 07 81 21

Gendarmerie : 05 55 85 50 02

Sapeurs pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Collège : 05 44 41 92 40

Déchetterie : 06 15 08 98 18

École maternelle : 05 55 24 41 12

École primaire : 05 55 85 59 72

Espace missionnaire de Tulle : 05 55 26 71 72

Information Croix-Rouge : 05 55 23 78 04

Maison de retraite : 05 55 85 50 20

La Poste - Bourg : 05 55 85 50 39

Office de tourisme

Vallée de la Dordogne Corrèzienne :

05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94

info@vallee-dordogne.com

Pharmacie : Lionel Bockaert 05 55 85 50 07

Trésor public : 05 55 85 50 38

MAISON DE SANTÉ

PLURI-PROFESSIONNELLE :

Médecins :

> Dr Aymeric Arlabosse :

05 55 92 69 69 / 06 12 48 33 35

> Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas

et Dr Gabrielle Neuville-Rougé :

05 55 92 69 65

> Urgences, le week-end et la nuit :15

Centre de santé dentaire mutualiste

Dr Sabin Sarb (chirurgien dentaire)

et Isabelle Leroux (assistante) : ... 05 55 92 69 55

Sage-femme :

Élodie Mas : 05 55 92 69 59

Masseurs-kinésithérapeutes :

..... 05 55 92 69 60

Louis Cellier, Benjamin Lecavelier,

Eloi Lecavelier, Myriam Lina,

Amandine Schuller, Emeline Schuller,

Céline Souteyrand

Diététicienne, nutritionniste

Gisèle Vergne : 06 10 46 08 94

Infirmières libérales : 05 55 92 69 51

Elodie Giraud, Nathalie Meyrignac,

Valérie Senepin, Sarah Vechanbe

Infirmières MSA : 05 55 92 69 52

Anne Alonso, Corinne Champeau,

Florence Brousse Estruc, Christelle

Eyrignoux, Lucie Molesin

Orthophonistes : 05 55 92 69 54

Régine Marin et Laurie Villaret Cazadamont

Psychologue : Élise Patéroul ... 06 60 19 30 33

Sophrologue : Catherine Buf ... 06 09 63 06 05

Ambulances VSL Beynat Assistance :

..... 05 55 85 59 59

AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

HORS MAISON DE SANTÉ :

Ostéopathe : Gaëlle Renié

(rue Hortense Puyhaubert) 06 45 38 76 88

Réflexologue : Véronique Peuchamiel

(rue Hortense Puyhaubert) 06 30 25 08 95

Réflexologue à domicile :

Bernadette Bonal : 06 77 16 77 75

Agenda

*Les manifestations citées ci-dessous
sont susceptibles d'être soumises
à d'éventuelles contraintes
ou contre-ordres sanitaires.*

Tous les dimanches de 8 h 30 à 12 h :

Marché hebdomadaire halle Claude Duneton

Dimanche 5 septembre de 9 h à 12 h 30 :

Forum des associations

Samedi 11 septembre :

Congrès départemental des pompiers

Du vendredi 24 au dimanche 26 septembre :

Festival Accordéon Passion organisé par
le Club des Bruyères (gymnase et bourg)

Samedi 2 octobre à 19 h :

Soirée Coquelicotcontes proposée par Les Amis
de la Bibliothèque avec Fred Lanaure
et le spectacle Conteries, au foyer

Samedi 16 et dimanche 17 octobre :

Foire primée départementale
de la châtaigne et du marron

Dimanche 14 novembre :

Soirée Trio La Quinte « Boires et déboires »
organisée par Les Amis de Beynat

Vendredi 19 novembre de 15 h à 19 h :

Collecte de sang au foyer

Dimanche 21 novembre :

Loto du Club des Bruyères au foyer

*Retrouvez l'ensemble
des manifestations de l'été
sur le dépliant des animations joint
à ce numéro de La Clé des Champs ;
mais aussi sur notre site
www.beynat.fr*

*qui répertorie tous les rendez-vous
et temps forts prévus
jusqu'à la fin de l'année.*

Pratique

HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA DÉCHETTERIE :

De 14 h à 18 h les lundis, mercredis et vendredis.

De 8 h à 12 h les mardis et jeudis.

Toute la journée le samedi (8 h-12 h et 14 h-18 h).

Tél. 06 15 08 98 18

NOUVEAU :

**Un conteneur (Le relais) destiné à collecter
des vêtements, du linge de maison,
des chaussures et de la petite maroquinerie
(sacs à main, ceintures) qui seront ensuite
recyclés ou utilisés par d'autres, a été
installé à la déchetterie.**

LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT

Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81

E.mail : mairie-de-beynat@wanadoo.fr

ou beynat@mairie19.fr - www.beynat.fr

Accueil en mairie

Le lundi après-midi : 14h à 17h. Du mardi

au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Le samedi matin : 8h30 à 12h.

Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,

sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

Carnet

NAISSANCES

Liam, né le 31 décembre 2020,
fils de Bastien RAY et Ophélie BEIX
(Espagnagol)

Maël, né le 21 février 2021,
fils de Steve DEMETER et Erica FRAPPIN
(Espagnagol)

Elina, née le 13 mars 2021,
fille de François DARGENT et Bernadette
BONAL (rue de la châtaigne)

Elisa, née le 28 mai 2021,
fille de Mehdi MARCHET
et Candy VIGNERON (Groschamp)

Jannah, née le 1^{er} juin 2021,
fille de Zaina DJANFAR (route de Sabeau)

Emilien, né le 5 juin 2021,
fils de Mickaël ADEAU et Amélia PRABONNE
(rue de la châtaigne)

Emile, né le 10 juin 2021,
fils de Julien DHUR et Laura DELAVIER
(chemin de la Soleille)

MARIAGES

Philippe DELAGE et **Murielle HESSE**,
le 8 mai 2021

François JUIN et **Julie LAHAILLE**,
le 19 juin 2021

DÉCÈS

Aline BROS, née QUEYREL,
le 28 décembre 2020 (Montredon)

Marcel COSTE,
le 6 janvier 2021 (Le Moulin à Papier)

Marie-Jeanne MALEVIALLE, née BEYNIÉ,
le 28 janvier 2021 (EHPAD)

Jacques MUZARD
le 5 février 2021 (route du château de Sabeau)

Renée BAZAUD, née CHASSAING,
le 10 mars 2021 (Tiébefond)

Marcelle COLLY, née BOURGES,
le 15 mars 2021 (Le Perrier)

Olga LAUMOND, née BUT,
le 7 avril 2021 (Charageat)

Jean-Marc SOULIÉ,
le 2 mai 2021 (rue Émile Charlot)

Jacqueline MURAT,
le 8 mai 2021 (rue Jean Moulin)

Marie-Louise HEBBARD, née TEILLARD,
le 12 juin 2021 (EHPAD)

Jean-Pierre BRETON,
le 19 juin 2021 (rue Émile Charlot)

**La municipalité s'associe à la peine
de la famille de Christine Oliver,
vendeuse à Christie Boutique,
rue Jean Moulin, et qui nous a
brutalement quittés en mars dernier.**

Mémo

VACANCES DE TOUSSAINT

Du samedi 27 octobre
au dimanche 7 novembre 2021

VACANCES DE NOËL

Du samedi 18 décembre 2021
au dimanche 2 janvier 2022



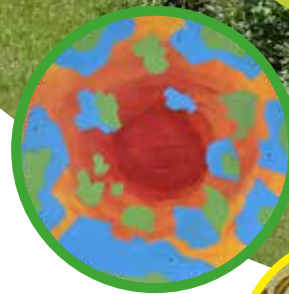
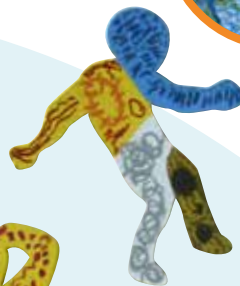
La Clé des Champs : journal municipal de Beynat
Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat
Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL
Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL et Yann LOMENECH
Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal, des associations.
Photos : Yann LOMENECH, le Club photo, Claude BESSE, les élus et responsables associatifs.
Mise en page : Sophie ADENIS - Brive.
Impression : sur papier PEFC® par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent



L'école aux couleurs du développement durable

Depuis le mois d'avril 2021, l'école Les Lucioles a pris des couleurs avec l'installation d'une fresque inédite posée sur la façade arrière de l'établissement. L'œuvre est composée de treize panneaux de forme circulaire et de deux séries de silhouettes de bonshommes. Ces illustrations sont le fruit d'un travail à la fois individuel et collectif débuté en 2020 et réalisé par l'ensemble des élèves de l'école avec l'aide de la plasticienne Hélène Fraysse, dans le cadre du projet « Arts, Citoyenneté et Développement Durable ».

La préparation des supports et l'installation des panneaux finalisés ont été réalisées grâce à l'intervention du service technique de la commune.



Beynat
— Corrèze —